

Bulletin gratuit d'information d'Esparron-de-Verdon et Albiosc

N°14

ÉTÉ  
2025

# Le petit Journal

FINANCES

## Budget prévisionnel 2025

Pages 4 et 5

ÉCONOMIE

## De nouvelles installations à Esparron-de-Verdon

Page 7

FESTIVITÉ

## La fête du Lac : programme des festivités

Page 8



# ÉDITO

## L'été s'installe, notre commune s'anime !

Avec l'arrivée des beaux jours, notre commune se pare de ses plus belles couleurs et s'anime au rythme de l'été, l'envie de se retrouver, de partager, de profiter ensemble des trésors de notre territoire.

Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau les touristes, fidèles ou de passage, qui viennent découvrir la beauté de notre région, ses paysages, son patrimoine, et surtout, l'accueil chaleureux de ses habitants.

Cet été encore, notre commune vibrera au son des festivités : marchés gourmands, concerts en plein air, animations pour petits et grands, fêtes locales et autres rendez-vous culturels viendront rythmer les semaines à venir. Ces moments de convivialité sont l'occasion de renforcer les liens, de célébrer notre art de vivre et de faire briller l'âme de notre village. Vous trouverez tout le programme dans cette édition.

N'oublions pas, en cette période de forte chaleur, d'adopter les bons réflexes : restons hydratés, prenons soin des plus fragiles, et protégeons nos espaces naturels. L'été est beau quand il est partagé dans la bienveillance et le respect de chacun.

Au plaisir de vous retrouver autour d'un verre, d'un concert ou simplement au détour d'une balade !

L'équipe du petit Journal vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

*Le Comité de rédaction*

# MÉDIATHÈQUE

## La médiathèque d'Esparron de Verdon est à la recherche de bénévoles !

Nous avons besoin de nouvelles personnes pour garantir la pérennité de la médiathèque, qui a besoin de votre aide.

Nous vous sollicitons certains vendredis de 9 h 30 à 12 h 00 afin de maintenir nos horaires d'ouverture, comme cela a été le cas depuis de nombreuses années, et d'éviter une réduction du nombre de jours d'ouverture par mois.

Si vous êtes passionné par la littérature, que vous avez un bon sens de l'organisation et quelques compétences de base en informatique, ce rôle est fait pour vous ! Vous aurez l'occasion de partager des moments agréables avec l'équipe et les visiteurs de notre médiathèque.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Françoise au 06 88 46 22 07 ou venir vous présenter directement à la médiathèque, située à la salle polyvalente aux heures d'ouverture ■**



# DICRIM : DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Consultable en mairie, le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un document informatif, encadré par l'article L125-2 du Code de l'Environnement et les articles R125-9 à R125-14.

Élaboré par le Maire, il vise à prévenir les habitants de chaque commune des risques naturels et technologiques auxquels elle est soumise. Il précise aussi les comportements à adopter, les mesures de prévention répondant à ces risques, les modalités d'alerte et d'organisation des secours et les mesures prises par les communes.

Il se veut synthétique, afin de le rendre accessible aux habitants. Les différents risques seront détaillés dans les prochains numéros du petit journal ■

### LES RISQUES MAJEURS

|                                   |                              |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Le risque inondation              | Les risques climatiques      |
| Le risque feu de forêt            | Le risque rupture de barrage |
| Le risque de mouvement de terrain | Le risque sanitaire          |
| Le risque sismique                | Le risque attentat           |

# DEVENEZ POMPIER VOLONTAIRE À ESPARRON-DE-VERDON

Chaque pompier volontaire compte, et nous avons besoin de renforts pour continuer à assurer nos missions de secours dans les meilleures conditions. Être pompier volontaire, c'est bien plus que répondre à une alarme. C'est :

- Participer à des interventions variées tout au long de l'année : secours à personne, feux de forêt...
- Prendre part à des manœuvres pour entretenir nos gestes et maintenir la cohésion de l'équipe.
- Suivre des formations régulières pour progresser et rester prêts à intervenir à tout moment.

Que vous soyez une femme ou un homme, que vous ayez entre 16 et 60 ans, pas besoin d'être un super-héros : un peu de disponibilité, de motivation et l'envie d'apprendre suffisent.

Une aventure humaine et solidaire vous attend : rejoignez les Sapeurs-Pompiers d'Esparron-de-Verdon ! ■

**Pour en savoir plus, Contactez-nous par mail : [recrutement.spv.esp@gmail.com](mailto:recrutement.spv.esp@gmail.com)**



Une présence de tous les instants au service des habitants, en 2024 c'est :

**11**  
permanents

**85**  
interventions à l'année

**60**  
secours à personnes

**9**  
incendies

**9**  
AVP (Accidents de la voie public)

**7**  
opérations diverses ...

chaque pompier volontaire compte, et nous avons besoin de renforts pour continuer à assurer nos missions de secours dans les meilleures conditions.

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Le vote du budget est une étape importante de la vie d'une commune. Notre budget de cette année a été voté le 10 mars 2025 par le conseil municipal.

**Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants** et de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

L'année 2025 sera marquée par des aménagements d'infrastructures routières destinés à améliorer la sécurité de nos concitoyens avec notamment la création d'un cheminement piéton entre le parking des commerces et le centre

historique (le parking situé sur la place des Tilleuls), la mise en place d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite au niveau de la gendarmerie, la réfection des toilettes du port et des enfouissements de réseaux dans la rue de la Perrière.

Parallèlement, ce budget va nous permettre d'engager des travaux de l'ancien cimetière et de sa chapelle (Chapelle Notre-Dame) et enfin d'étudier la mise en place d'un nouveau système de chauffage dans la salle Polyvalente ■

## Fiche Budget Prévisionnel

| FONCTIONNEMENT                               |                       |                       | FONCTIONNEMENT                  |                       |                       |
|--|-----------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| DEPENSES                                     |                       |                       | RECETTES                        |                       |                       |
| CHAPITRE                                     | RÉALISÉ 2024          | BUDGETISÉ 2025        | CHAPITRE                        | RÉALISÉ 2024          | BUDGETISÉ 2025        |
| 011 Charges générales                        | 258 787,17 €          | 329 800,00 €          | 013 Atténuation charges         | 39 402,10 €           | 15 000,00 €           |
| 012 Charges de personnel                     | 452 897,39 €          | 558 300,00 €          | 70 Produit des services         | 320 770,15 €          | 302 950,00 €          |
| 65 Charges gestion courante                  | 109 437,05 €          | 122 200,00 €          | 73 Impôts et taxes              | 120 670,18 €          | 110 000,00 €          |
| 66 Charges financières                       | 249,23 €              | 166,44 €              | 731 Fiscalité locale            | 253 644,00 €          | 255 000,00 €          |
| 67 Charges exceptionnelles                   | - €                   | 1 000,00 €            | 74 Dotation                     | 195 919,19 €          | 181 400,00 €          |
| 042 Opération d'ordre                        | - €                   | - €                   | 75 Produits de gestion courante | 222 624,59 €          | 203 400,00 €          |
| 014 Atténuation de produits                  | 8 384,00 €            | 9 000,00 €            | 77 Produits exceptionnels       | - €                   | 1 000,00 €            |
| 68 Dotations Provisions                      | - €                   | - €                   | 042 Opération d'ordre           | - €                   | - €                   |
| <b>Sous Total</b>                            | <b>829 754,84 €</b>   | <b>1 020 466,44 €</b> | <b>Sous Total</b>               | <b>1 153 030,21 €</b> | <b>1 068 750,00 €</b> |
| 002 Reprise résultat n-1                     | - €                   | - €                   | 002 Reprise résultat n-1        | 227 490,61 €          | 293 029,90 €          |
| <b>Sous Total</b>                            | <b>829 754,84 €</b>   | <b>1 020 466,44 €</b> | <b>Sous Total</b>               | <b>1 380 520,82 €</b> | <b>1 361 779,90 €</b> |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 238 926,34 €          | 341 313,46 €          |                                 |                       |                       |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>1 068 681,18 €</b> | <b>1 361 779,90 €</b> | <b>TOTAL</b>                    | <b>1 380 520,82 €</b> | <b>1 361 779,90 €</b> |

Le budget prévisionnel global de la commune est un document financier qui prévoit l'ensemble des recettes (revenus) et des dépenses (charges) que la commune anticipe pour une année. Il sert à planifier et organiser les actions de la collectivité locale, en tenant compte de ses ressources et de ses obligations.

Il est structuré en deux grandes sections :

### Section de fonctionnement :

Elle regroupe les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune (salaires du personnel, fournitures, entretien, électricité, etc.) et les recettes courantes (impôts locaux, dotations de l'Etat, revenus des services publics : redevances des loueurs de bateaux, loyers, parkings, parc photovoltaïque, etc.).

### Section d'investissement :

Elle concerne les opérations ayant un impact durable (construction d'écoles, réfection de routes, achat de matériel, etc.). Les recettes peuvent venir d'emprunts, de subventions, ou encore de la vente de biens communaux.

| INVESTISSEMENT                   |                     |                     | INVESTISSEMENT                                 |                     |                     |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| DEPENSES                         |                     |                     | RECETTES                                       |                     |                     |
| CHAPITRE                         | RÉALISÉ 2024        | BUDGETISÉ 2025      | CHAPITRE                                       | RÉALISÉ 2024        | BUDGETISÉ 2025      |
| 16 Remboursement des emprunts    | 23 653,35 €         | 23 736,14 €         | 10 Dotation                                    | 30 075,53 €         | 12 500,00 €         |
| 20 Immobilisations incorporelles | - €                 | 128 597,31 €        | 13 Subventions                                 | 61 519,69 €         | 223 513,86 €        |
| 21 Immobilisations corporelles   | 4 320,00 €          | 610 045,69 €        | 16 Emprunts Caution                            | - €                 | 50 000,00 €         |
| 23 Immobilisations en cours      | 204 929,90 €        | - €                 | <b>Sous Total</b>                              | <b>91 595,22 €</b>  | <b>286 013,86 €</b> |
| 040 Opération d'ordre            | - €                 | - €                 | 001 Reprise résultat n-1                       | - €                 | - €                 |
| <b>Sous Total</b>                | <b>232 903,25 €</b> | <b>762 379,14 €</b> | 1068 Excédent fonctionnement capitalisé        | 127 142,84 €        | 257 736,08 €        |
| 001 Reprise résultat n-1         | 108 519,07 €        | 122 684,26 €        | <b>Sous Total</b>                              | <b>218 738,06 €</b> | <b>543 749,94 €</b> |
|                                  |                     |                     | 021 - Virement de la section de fonctionnement | - €                 | 341 313,46 €        |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>341 422,32 €</b> | <b>885 063,40 €</b> | <b>Sous Total</b>                              | <b>218 738,06 €</b> | <b>885 063,40 €</b> |

Structuré par chapitres, le budget prévisionnel regroupe les dépenses et recettes selon leur nature ou leur fonction.

### La section fonctionnement concerne les opérations courantes de la commune (Services, salaires, entretien...).

**Principaux chapitres de dépenses :** (Fournitures, énergie, services extérieurs)

**Chapitre 012 :** Charges de personnel (Salaires, cotisations sociales)

**Chapitre 65 :** Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations,...)

**Chapitre 66 :** Charges financières (Intérêts des emprunts)

**Principaux chapitres de recettes :**

**Chapitre 70 :** Produits des services (parking, amendes de stationnement, redevances des loueurs de bateaux, etc.)

**Chapitre 73 :** Impôts et taxes (Taxe foncière, CFE, dotations fiscales)

**Chapitre 731 :** Fiscalité locale. Il s'agit des recettes de fiscalité des particuliers et des entreprises perçues par le service des impôts et reversées à la collectivité

**Chapitre 74 :** Dotations et participations (Dotation Globale de Fonctionnement, subventions)

**Chapitre 75 :** Autres produits de gestion courante (loyers, parc photovoltaïque, etc.)

**La section investissement finance les projets durables (bâtiments, voirie, équipements...).**

**Principaux chapitres de dépenses :**

**Chapitre 21 :** Immobilisations corporelles (Travaux, achats de biens durables)

**Chapitre 23 :** Travaux en cours

**Chapitre 16 :** Emprunts et dettes assimilées (Remboursement du capital)

**Principaux chapitres de recettes :**

**Chapitre 13 :** Subventions d'investissement reçues

**Chapitre 16 :** Emprunts (Nouveaux emprunts contractés)

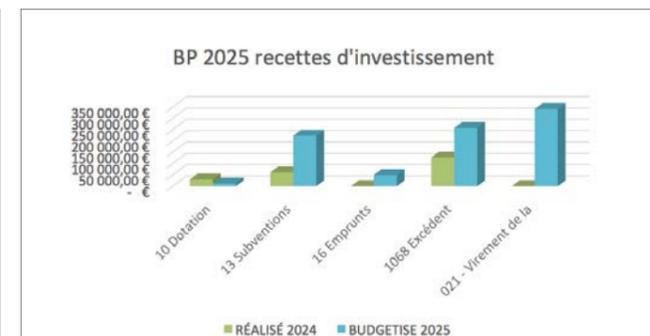
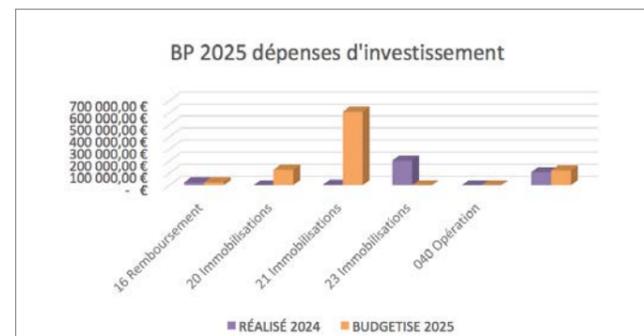
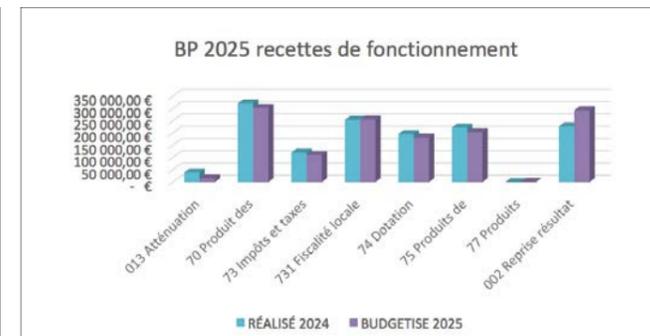
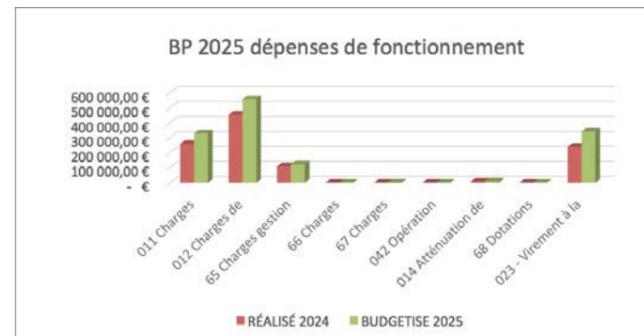
**Chapitre 10 :** Excédents de fonctionnement capitalisés

**Chapitre 21 (en recettes) :** Cessions d'immobilisations

### Global

| COMMUNE                 |                       |                       |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| FONCTIONNEMENT          |                       |                       |
|                         | DÉPENSES              | RECETTES              |
| BUDGÉTISÉ               | 1 361 779,90 €        | 1 361 779,90 €        |
| <b>TOTAL BP 2025</b>    | <b>1 361 779,90 €</b> | <b>1 361 779,90 €</b> |
| INVESTISSEMENT          |                       |                       |
|                         | DÉPENSES              | RECETTES              |
| BUDGÉTISÉ               | 726 824,58 €          | 861 876,40 €          |
| RAR 2024 SUR 2025       | 158 238,82 €          | 23 187,00 €           |
| <b>TOTAL BP 2025</b>    | <b>885 063,40 €</b>   | <b>885 063,40 €</b>   |
| <b>TOTAL CUMULÉ F+I</b> | <b>2 246 843,30 €</b> | <b>2 246 843,30 €</b> |

## Comparatif entre le budget 2024 et le budget 2025

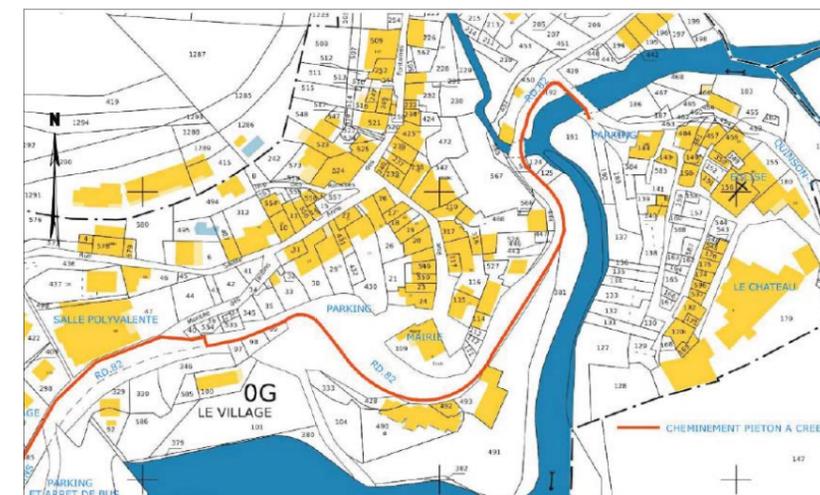


## AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS À PIED

Dans le cadre de sa politique de valorisation du cadre de vie et de développement de la mobilité douce, la commune d'Esparron-de-Verdon souhaite aménager un cheminement piéton sécurisé entre les commerces du village et la place des trois tilleuls (les ruines de Vière) le long de la RD82.

Ce projet s'inscrit dans une volonté forte de mettre le piéton au cœur du village, en facilitant ses déplacements quotidiens, en sécurisant ses trajets et en renforçant l'accessibilité aux lieux emblématiques du patrimoine communal.

Aujourd'hui, l'absence d'un itinéraire piéton structuré sur cet axe constitue un frein aux mobilités douces et présente un risque pour les usagers les plus vulnérables ■



## BATEAU VERDON CROISIÈRES UNE SAISON SANS NAVIGATION

Les expertises techniques ont confirmé la nécessité d'effectuer une modernisation complète du système de propulsion. Les travaux nécessiteront une mise hors d'eau du bateau, un nouveau titre de navigation et un suivi réglementaire rigoureux pour assurer sa conformité vis-à-vis des normes européennes.

Au regard de l'ampleur des travaux, des contraintes administratives et de la nécessité de garantir la conformité aux normes en vigueur, il apparaît que la saison 2025 ne pourra être assurée.

**L'Office de Tourisme fixe donc l'objectif d'un redémarrage de l'activité en avril 2026 ■**



## LA FÊTE DU LAC : PROGRAMME

**DU 29 MAI AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2025**

**La Fête du Lac**

5<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**ESPARRON-DE-VERDON**

intense VERDON

Activités nautiques  
Verdon mystères | Film  
Marché artisanal | Sardinade  
Animations pour les enfants  
Concert | Exposition photos

ICI et nulle part ailleurs !

Retrouvez le programme détaillé en flashant ce QR code.

**TOUS LES JOURS**

- Bateaux éclairés le soir sur le Club Nautique à partir du mercredi 28 mai.
- Exposition Photos sur le Patrimoine de l'eau  
Proposée et animée par Philippe LECQ et T'cap  
Plus de 600 photos anciennes. De nombreux films sur la gestion de l'eau en Provence diffusés en continu. Avant et Après le lac
- Exposition « Au fil de l'eau » - De 10h à 19h  
Découvrez une exposition sur le thème du lac dans la salle des fêtes
- Nouveauté à La Perle du Verdon ! - Toute la journée  
Essayez les Vélos sur l'eau. Animations sur l'eau sur un parcours  
Tarif : 5 € pour 30 minutes.
- Concours photos du lac  
Embarquez à bord d'un bateau, capturez le cliché le plus original et tentez de gagner 1h de bateau électrique offerte par Alizé Electronic.

**JEU VERDON MYSTÈRES**

Verdon Mystères est une activité ludique qui vous invite à explorer le lac d'Esparron-de-Verdon à bord de l'embarcation de votre choix. Partez à la recherche de balises dissimulées sur le lac et résolvez une série d'énigmes tout au long de votre parcours.

- De 9h30 à 12h30 : La Perle du Verdon met à votre disposition 5 pédalos et le Club Nautique propose 5 canoës familiaux. Prêts à percer les mystères du Verdon ?  
L'office de tourisme offrira aux participants du jeu « Verdon Mystères » un lot, chaque jour. Ces activités seront attribuées aux heureux gagnants par le biais d'un tirage au sort effectué quotidiennement par les prestataires.

**DRESS CODE pour tous**

Marinière (soyez les couleurs !) et canotier ou casquette de marin

Certaines animations peuvent être annulées en cas de mauvais temps annoncé

**La Fête du Lac**

5<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**PROGRAMME**

**JEU DI 29 MAI**

- Les pirates sont de retour au Club Nautique ! De 10h à 17h  
Venez profiter d'une journée riche en animations, avec une buvette sur place pour vous rafraîchir.
- Voyage dans le temps avec le musée de Préhistoire des gorges-du-Verdon  
De 10h à 17h - Animations et démonstrations gratuites par un médiateur du musée. Sur la terrasse du club nautique
- Projection & débat - À 17h30  
Diffusion du film « La Dame des Lacs » d'Octopus Film, suivie d'un échange avec le public. Organisée par Esparron Passion et T'cap. À la salle polyvalente

**VENDREDI 30 MAI**

- Voyage dans le temps avec le musée de Préhistoire des gorges-du-Verdon  
De 10h à 17h - Animations et démonstrations gratuites par un médiateur du musée. Sur la terrasse du club nautique
- Conférence « Le Partage de l'Eau » - À 17h30  
Une conférence proposée par EDF, un sujet essentiel au cœur de notre territoire. Organisée par Esparron Passion et T'cap. À la salle polyvalente
- Parade de bateaux - À partir de 16h  
Parade de bateaux et d'embarcations décorés avec équipages déguisés. Dans le port et à l'entrée du lac  
Toute la journée une buvette sur la terrasse du club

**SAMEDI 31 MAI**

- Ateliers & Créations artistiques  
De 10h à 12h : « Peindre l'eau », un atelier proposé par La Malle de l'Artiste.  
De 10h à 18h : Paddle Art Café organise La « Fabrique du Lac » une journée famille mêlant créativité, lecture et paddle. Près des loueurs de bateaux  
De 10h à 17h : Stand Water Family chez Paddle Art Café : animations et jeux sur le thème de la préservation de l'eau et l'écologie. Grand Public. Près des loueurs de bateaux
- Sport & compétition sur l'eau - Toute la journée  
Grande Régate Interdépartementale Voile Verdon  
Assistez à des régates spectaculaires et découvrez le dynamisme du club nautique !  
De 15h à 17h : Course de pédalo licorne organisée par La Perle du Verdon par équipe de 2. Inscription gratuite sur place. Récompense pour les vainqueurs !  
À 17h30 : Diffusion du film et Conférence : L'eau et son histoire - Découvrez l'histoire du canal du Verdon et le rôle actuel du Canal de Provence. Organisé par Esparron Passion et T'cap. À la Salle polyvalente
- Sardinade & Animations Musicales avec Buvette de la Chasse  
À partir de 12h - Ambiance festive  
À 20h : Concert du groupe Justyne Band : Un concert énergique pour clôturer cette journée en beauté ! Devant les loueurs de bateaux

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JUIN**

- De 9h à 19h : Marché de producteurs  
Profitez de produits locaux et d'une buvette proposée par T'cap, au bord du lac.
- Sport & compétition sur l'eau - Toute la journée  
Grande Régate Interdépartementale Voile Verdon  
Assistez à des régates spectaculaires et découvrez le dynamisme du club nautique !
- Activités pour s'amuser et rire entre amis ou en famille  
À 14h : Minis jeux d'adresse, de mémoire et de patience accessibles de 7 à 99 ans  
Proche des loueurs des bateaux  
Toute la journée buvette et barbecue sur la terrasse du club

## RETROUVEZ **NOUVEAU** FLORENCE ET SES DÉLICIEUSES PIZZAS TOUS LES DIMANCHES SOIRS À PARTIR DE 18 H SUR LE PARKING DU VILLAGE

Venez nombreux déguster les pizzas artisanales de Florence.

Réservation au :  
**07 62 99 00 41**

De juin à septembre, le camion sera également présent tous les vendredis à Albiosc, les jeudis à Allemagne-en-Provence et les samedis à Saint-Martin-de-Bromes.



## RÉOUVERTURE DU BISTRO : **NOUVEAU** BONNE SAISON À ROBIN ET OCÉANE



## UNE OSTÉOPATHE À ESPARRON : 4 QUESTIONS À MARGOT **NOUVEAU**

### Qu'est-ce que l'ostéopathie ?

C'est une thérapie manuelle dont le but est de rechercher et traiter les restrictions de mobilité touchant l'ensemble des structures du corps humain.

### Comment se déroule une séance ?

Elle dure entre 45 min et 1h

- Un entretien me permettant de comprendre la demande du patient et de prendre connaissance de ses antécédents
- Des tests palpatoires m'aidant à déterminer l'axe de traitement que je vais suivre
- Le traitement, adapté à chaque patient selon son motif de consultation, son âge, sa morphologie, son état de santé...

### Qui je suis ?

J'ai toujours été passionnée par le corps humain, c'est pourquoi je me suis tournée vers les études d'ostéopathie. Diplômée en juin 2012 de l'école d'ostéopathie Atman (Sophia Antipolis près de Nice), après divers remplacements je me suis installée à La Rochelle pendant 2 ans. Un autre chemin de vie s'est offert à moi par la suite et j'ai travaillé avec mon conjoint durant 8 ans sur des voiliers à travers le monde mais je n'ai jamais cessé de pratiquer, en continuant de soigner amis, famille, collègues, clients...

### Pourquoi m'installer ici ?

Nous sommes tombés amoureux du Verdon où nous avons construit notre vie de famille à Esparron depuis 5 ans après des années de navigation. Je souhaite offrir un service de proximité aux gens du coin en travaillant sur les villages d'Esparron-de-Verdon, Saint-Martin-de-Brômes et Allemagne-en-Provence chacun un jour par semaine (voire deux) à partir du 6 janvier 2025. Les jours de présence dans chaque village ne sont pas encore définis.

**Vous pouvez dès à présent me contacter par téléphone au 06 51 55 48 96**

## UN SERVICE DE RETOUCHE TOUTE L'ANNÉE À LA MALLE DE L'ARTISTE PAR MANON (SUR DEVIS) **VOIR PAGE 9 NOUVEAU**

**RETOUCHES ET CONFECTION**

**MACAM**

MANON OUDNI-BRUZZI

LA MALLE DE L'ARTISTE  
5 rue des Fontaines  
04800 ESPARRON DE VERDON

**Vous pouvez déposer vos travaux à la boutique. Ils seront pris en charge par Manon tous les mardis et vendredis.**

**RETOUCHES ET CONFECTION**

**MACAM**

**TRAVAUX**

- Ourllet piqué simple pantalon
- Ourllet piqué invisible pantalon
- Ourllet piqué simple jupe / robe
- Ourllet piqué invisible jupe / robe
- Fermetures à glissière
- Boutons

**Pour les travaux particuliers, demandez un devis. Devis gratuit**

# été 2025 PROGRAMME des activités

De mai à septembre  
Concours de boules  
tous les week-ends  
(Boule Esparronnaise)

18 mai / 15 juin  
14 juillet /  
14 septembre /  
9 novembre  
Vide-greniers  
(T'CAP)

Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin  
Fête du lac

21 et 22 juin  
Régate voile handivalide  
(CNEV)

21 juin  
Concours de boules  
des enfants  
(Boule Esparronnaise)

26 juin  
Festival «Poésie et chan-  
son au pays des Lavandes»  
Poètes des Hautes Terres  
(Esparron Musique)

28 juin  
Festival de théâtre amateur  
(COF)

5 juillet  
Fête des quartiers  
(COF)

10 juillet  
Concert «Garageurs Jazz  
Quintet», Jazz, blues...  
(Esparron Musique)

12 juillet  
Concours de boules  
+ repas paella  
(Boule Esparronnaise)

19 juillet  
Bal de la sainte-Madeleine  
(COF)

29 juillet  
Concert  
(COF)

Du 30 juillet  
au 15 août  
17<sup>e</sup> édition du Pôle Expo  
Art et Artisanat  
(TCAP)

9 août  
Bal des pompiers  
(COF)

16 août  
Concert  
(COF)

16 août  
Concours de boules  
+ repas couscous  
(Boule Esparronnaise)

20 août  
Concert piano et violon  
«Le cinéma en musique »  
(Esparron Musique)

28 septembre  
Régate Voile Radio-  
Commandée / Classe Laser  
(CNEV)

20-21 septembre  
Journée du patrimoine

1<sup>er</sup> octobre  
Ouverture du Cercle  
(COF)

25-26 octobre  
Régate Voile inter-  
départementale WETA  
(CNEV)

26 octobre  
Fête de la Courge 10<sup>e</sup> édition  
(TCAP)

26 octobre  
Atelier pêche  
(AAPPMA Verdon Colostre)

6 décembre  
Marché de Noël  
(TCAP)  
+ Feu d'artifice  
(Mairie)

AAPM VERDON COLOSTRE

## LA SAISON EST LANCÉE !



Les cartes de pêche pour  
la saison 2025 sont en  
vente chez Clémentine au  
tabac « Lou Pascalou ».

Liste des cartes de pêche  
saison 2025 :

- Carte Interfédérale pour  
91 départements (112 €)
- Carte Personne majeure pour le  
département du 04 (86 €)
- Carte Découverte Femme (41 €)
- Carte Personne mineure de  
12 à 18 ans (26 €)
- Carte Découverte -12 ans (7 €)
- Carte Hebdomadaire (36 €)
- Carte Journalière (17 €)

Rappel : La taille légale  
minimale de capture du  
brochet dans le lac est  
de 60 cm et le nombre de  
prises est limité à 2 par  
pêcheur et par jour de  
pêche. Privilégiez  
cependant le no-kill !

Très Bonne Saison 2025  
à tous ■

## LA MALLE DE L'ARTISTE MÊME L'HIVER, ÇA BOUGE !



Même pendant les mois froids, votre boutique associative La Malle de l'Artiste est restée bien vivante ! Certes, en mode « service minimum »... mais le mot service n'a pas été choisi au hasard.

Cette année, l'association a mis les petits pains dans les grands (littéralement) en lançant un service de livraison de pain bio chaque semaine. Un régal pour les papilles des gourmands du coin, qui ont pu savourer de bonnes miches tout l'hiver !

Mais surtout, ce qui a réchauffé nos cœurs, c'est votre présence et votre soutien pendant les fêtes de Noël, lors de la Journée internationale des droits de la femme co-organisée avec le Comité des Fêtes et l'association Feu au Lac, et à chaque visite dans notre petite boutique pleine de créativité.

Parce que La Malle, c'est aussi un vrai terrain d'expression pour les mains et les esprits créatifs, cet hiver, nous nous sommes réfugiés dans la douce chaleur du Cercle pour organiser des ateliers artistiques

pour petits et grands, en partenariat avec le COF. Cette année, place à la couture de jolis objets pour la maison : utiles, uniques, et faits avec amour !

Mais ce n'est pas tout...

Des nouveautés à foison nous attendent pour le printemps !

De nouveaux artisans ont rejoint la Malle, apportant avec eux des créations originales et des savoir-faire variés.

Un service de retouches est mis en place, ainsi qu'une bibliothèque de prêt sur le thème des arts manuels. Le DIY très à la mode !!!

La boutique fait aussi peau neuve pour accueillir la belle saison comme il se doit : une nouvelle ambiance, de nouvelles couleurs, et toujours autant de passion.

Et parce que chaque bonne nouvelle mérite d'être célébrée, nous vous inviterons

très bientôt à un apéritif convivial pour découvrir toutes ces surprises, échanger, trinquer, et partager un moment simple et joyeux.

À ne pas manquer : nos prochains ateliers arrivent bientôt. Promis, il y en aura pour tous les goûts !

Pour rester informé(e) et recevoir notre programme, il vous suffit d'un petit mail à : lamalledelartiste@gmail.com

Carte d'adhérent à prendre 5 rue des Fontaines (10€/an).

Et pour les curieux connectés, retrouvez-nous aussi sur Instagram et Facebook !

**LA BOUTIQUE  
FAIT PEAU NEUVE**

pour plus d'informations vous pouvez nous  
contacter par mail : [lamalledelartiste@gmail.com](mailto:lamalledelartiste@gmail.com)  
ou nous suivre sur les réseaux  
la.malle.de.lartiste  
La Malle de l'Artiste



## T'CAP,

**Nous avons démarré cette année avec une belle nouveauté : Le Printemps des Peintres et Sculpteurs. Cette première édition a été l'occasion de découvrir les œuvres riches et variées des artistes de notre région.**

**Vous retrouverez l'ensemble de nos manifestations à venir dans l'agenda communal.**

**Un grand merci à nos adhérents et bénévoles pour leur engagement, qui rend possible la réalisation de nos projets tout au long de l'année. Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer de notre actualité... et à très bientôt !**

## LA BOULE ESPARRONNAISE

**N**otre saison bouliste a été lancée par un concours de pétanque le samedi 3 mai. Ensuite chaque semaine sera organisé un concours. Le planning complet est affiché sur la porte du local des boules et également sur les panneaux d'affichage de la commune. Chaque semaine, nous affichons également le détail du prochain concours : format, heure, mises, lots.

A noter en particulier, le concours des enfants le samedi 21 juin en équipes d'un enfant de plus de 6 ans et d'un adulte. Chaque enfant recevra un lot.

Samedi 12 juillet nous organiserons un concours suivi d'un repas paella et le samedi 16 août un concours suivi d'un repas couscous. Les deux repas seront préparés, comme l'an dernier, par la boucherie Gradian à Vinon-sur-Verdon.

Nous tenons à remercier L. Delorme et P. Ayala qui ont repeint l'intérieur du local des boules ainsi que la municipalité qui a fourni la peinture et le matériel et mis en place la toile sur la pergola.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude aux membres sortants du bureau, Evelyne Burle, Gérard Cuglio, Stanis Matheron et Jean-Pierre Gaze, pour leur implication et pour avoir joué un rôle crucial dans l'animation de l'association pendant de nombreuses années.

Nous vous attendons nombreux cette saison pour des moments de convivialité et de défis sportifs ■



## LE COF

UN HIVER AU CHAUD...  
AU CERCLE !

**U**n hiver de plus s'est écoulé dans notre belle campagne, apportant avec lui son lot de fraîcheur, mais aussi de chaleur humaine grâce au Cercle, notre cher bar associatif.

Tout au long de ces mois, il a su offrir à ses adhérents un lieu convivial, animé et accueillant, où patienter joyeusement en attendant le retour des beaux jours.

Amandine et Céline, toujours souriantes, vous ont ouvert les portes du mardi au samedi, vous accueillant avec bonne humeur et bienveillance. Grâce à elles, le Cercle a été bien plus qu'un simple bar : un véritable lieu de vie.

Les soirées ont été rythmées par de nombreuses animations : soirées vidéo, blind test, Fort Boyard... sans oublier les incontournables concours de Rami et de contrée qui ont animé les discussions passionnées des habitués.

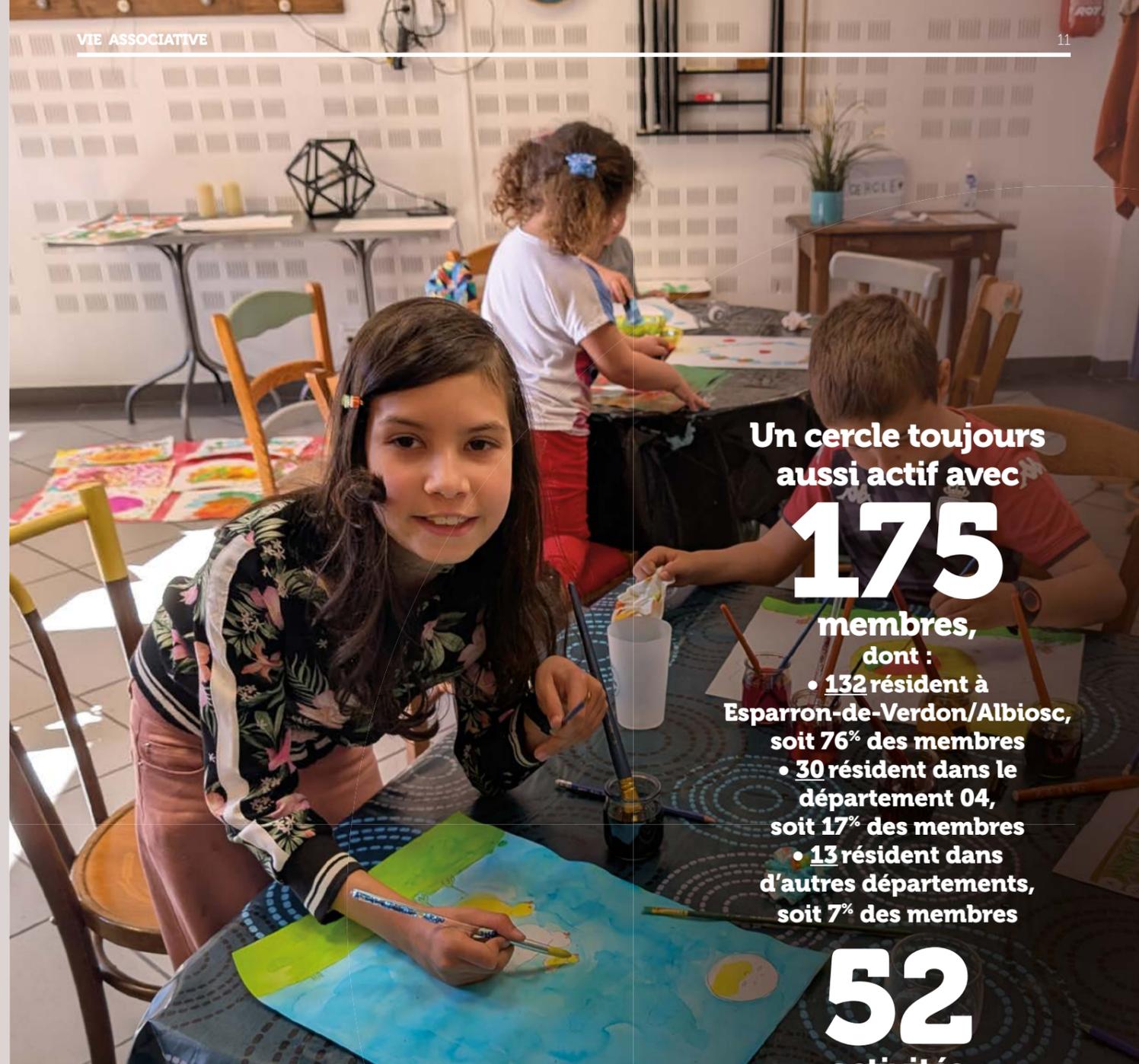
Des spectacles en partenariat avec la Compagnie Feu au Lac et la Malle de l'Artiste ont fait rêver petits et grands, avec notamment un spectacle de clown et une belle journée autour des droits des femmes, célébrée le 8 mars.

Les après-midis créatifs n'étaient pas en reste : adultes et enfants ont pu profiter d'ateliers artistiques variés, avec un franc succès pour les rendez-vous « café crochet » – ou devrions-nous dire « café papote » ! Le goûter-lecture a, lui aussi, ravi les enfants qui se sont exprimés en cuisine, peinture, ou encore en découpage.

Avec l'arrivée du printemps, le Cercle a doucement fermé ses portes, ses meubles à l'abri au garage, pour un repos bien mérité. Mais le Comité des Fêtes reste à vos côtés et prépare déjà les prochaines réjouissances !

Vous souhaitez recevoir notre programme ? Rien de plus simple ! Il vous suffit d'adhérer à l'association (5€/personne) en nous contactant par mail : [cfev2015@gmail.com](mailto:cfev2015@gmail.com)

**Un grand merci à tous pour votre fidélité, votre énergie, vos sourires. Et à très bientôt pour de nouvelles aventures festives ■**



**Un cercle toujours aussi actif avec**

**175**

**membres,**

**dont :**

• **132** résident à **Esparron-de-Verdon/Albosc,** soit **76%** des membres

• **30** résident dans le département **04,** soit **17%** des membres

• **13** résident dans d'autres départements, soit **7%** des membres

**52**

**activités sur l'année**

**7**

**mois d'ouverture**

**2**

**activités proposées 10 mois/an**





LE CNEV 2025

## UN CLUB NAUTIQUE QUI SE DIGITALISE

Pour cette saison 2025, le club nautique proposera la réservation en ligne de ses équipements via son site internet. En quelques clics, les visiteurs pourront réserver canoës, kayaks ou paddles grâce à un système simple, rapide et sécurisé. Cette avancée facilitera l'organisation des activités, optimisera la gestion du matériel et offrira une expérience plus fluide, tant pour les visiteurs que pour les adhérents et les salariés.

En plus d'améliorer l'efficacité interne, cette digitalisation renforce l'accessibilité du club. Elle réduit les files d'attente, simplifie les démarches administratives et permet une meilleure anticipation des besoins, notamment pour les groupes ou les publics spécifiques. Ce virage numérique s'inscrit dans une volonté affirmée de modernisation, de réactivité et de qualité de service, au bénéfice de tous.

## AVEC UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET ACCESSIBLE

Le club nautique continue de proposer une offre de services riche et inclusive, destinée à un large public : habitants, touristes, familles, scolaires et personnes en situation de handicap. Chacun peut y trouver sa place, à travers des initiations, de la pratique libre, des stages, de la location ou des sorties encadrées, à des tarifs adaptés. L'objectif est clair : rendre les loisirs nautiques accessibles à tous et favoriser la mixité sociale.

## ET AVEC UN RENFORCEMENT DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET DE SON ENGAGEMENT RÉGIONAL

Le club étoffe son calendrier d'animations grand public et s'implique dans des initiatives régionales telles que « Nettoyons le Sud ». Il développe aussi des offres originales pour les groupes, avec par exemple « Verdon Mystères », un jeu grandeur nature alliant navigation, énigmes et découverte du patrimoine local ■



## MEUNIER TU DORS ? TON MOULIN NE TOURNE PLUS

...  
Monsieur le Contrôleur,  
En examinant dernièrement avec M. le Percepteur, l'État des secours accordés à la Commune pour Dégâts occasionnés par l'orage du 6 juin dernier, Nous avons remarqué que le sieur Bidre Casimir Meunier, quoique ayant subi des pertes considérables, n'y est pas compris. J'ai pensé que c'était une omission par inadvertance, et je viens vous prier, si cela vous est possible, de vouloir faire en sorte que cette omission dont souffre ce jeune et intéressant ménage, soit réparée...<sup>1</sup>

C'est en ces termes que la demande d'indemnisation pour notre meunier local est adressée par la mairie d'Esparron à Monsieur le Contrôleur, suite à un premier envoi à Monsieur le Préfet daté du 13 août 1887, dans lequel il est fait état des pertes d'exploitation subies par Casimir Bidre, consécutivement à de forts orages survenus sur la commune les 6 juin et 20 juillet 1887.

### Un jeune couple nouvellement installé au moulin

En effet, Casimir Bidre, né à Volonne le 19 janvier 1858 (comme son père Bidre Albin) est meunier à farine ! Il se marie le 27 janvier 1887 à Esparron-de-Verdon avec Arnaud Marie-Julie (née le 20 juin 1863 à Esparron). Le jeune couple<sup>2</sup> s'installe au quartier Sainte-Magdelaine, dans le moulin



Vue générale des moulins

à farine du Sieur Gavotty Jules (le bâtiment au-dessus de la route en direction d'Albosc). Ils logent en partie droite où subsiste de l'enduit blanc sur les murs, la partie gauche étant le lieu de la production de farine.

Ils auront deux filles : Clothilde, née le 29 mai 1889 au moulin Gavotty et Marie-Marthe Valérie, née le 16 mai 1895<sup>3</sup> au moulin de Monsieur de Castellane. Entre ces deux naissances, le moulin avait changé de propriétaire.

### Les terribles orages de l'été 1887

C'est donc peu après leur mariage et installation dans le moulin que les jeunes occupants vont subir le déchaînement des éléments météorologiques. Ces événements nous sont relatés dans le courrier retranscrit ci-dessous

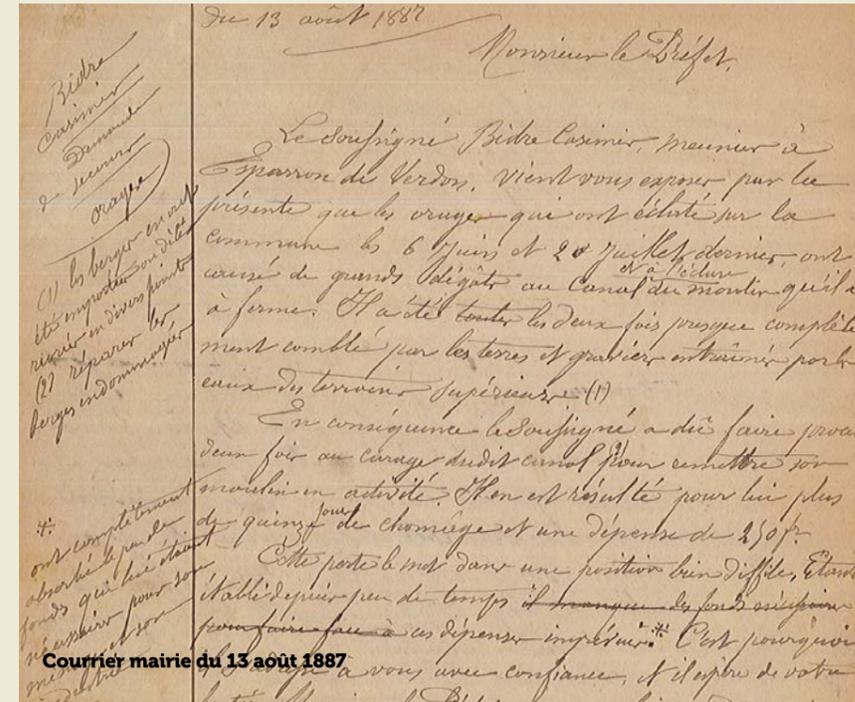
"Monsieur le Préfet,

Le sousigné Bidre Casimir, meunier à Esparron de Verdon, vient vous exposer par la présente que les orages qui ont éclaté sur la commune le 6 juin et 20 juillet dernier, ont causé de grands dégâts au canal et à l'écluse du Moulin qu'il a à ferme. Il a été les deux fois presque complètement comblé par les terres et graviers entraînés par les eaux des terrains supérieurs. Les berges en ont été emportées ou détériorées en divers points. En conséquence, le sousigné a dû faire procéder Deux fois au curage du dit canal réparer les berges endommagées pour remettre son Moulin en activité. Il en est résulté pour lui plus de quinze jours

1- Retranscription du Courrier mairie n° 120 du 28 décembre 1887 : « Bidre Casimir, secours pour orage » (archive GM).

2- Ce sont les grands-parents maternels d'Élise Bouteuil.

3- Recherches généalogiques de Monique Aurillac (remerciements)



Courrier mairie du 13 août 1887

de chômage et une dépense de 250 fr.

Cette perte le met dans une position bien difficile, étant établi depuis peu de temps. Ces dépenses imprévues ont complètement absorbé le peu de fonds qui lui étaient nécessaires pour son ménage et son industrie. C'est pourquoi il s'adresse à vous avec confiance, et il espère de votre bonté, Monsieur le Préfet, que vous lui accorderez un secours sur les fonds à ce destinés, pour l'aider à se relever de ces pertes. Veuillez etc... »

### Un cas de chômage technique !

Les événements météorologiques ont de tout temps impacté les activités humaines. Nous voyons bien ici que les deux orages survenus peu avant les moissons ont occasionné de gros dégâts sur le système d'amenée d'eau nécessaire au bon fonctionnement du moulin et à la production de farine,

denrée vitale pour l'alimentation des populations rurales.

La famille Bidre tiendra le Moulin jusqu'en 1913.<sup>5</sup>

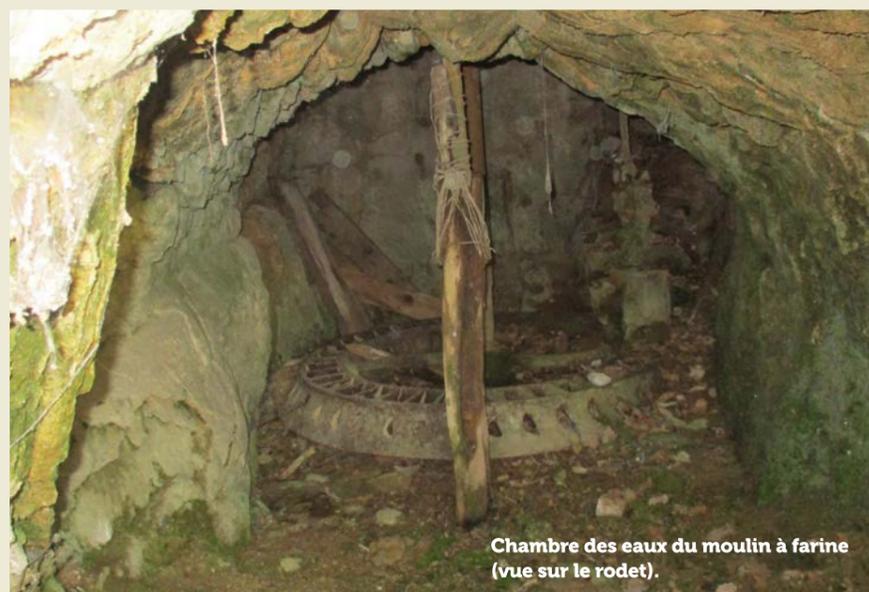
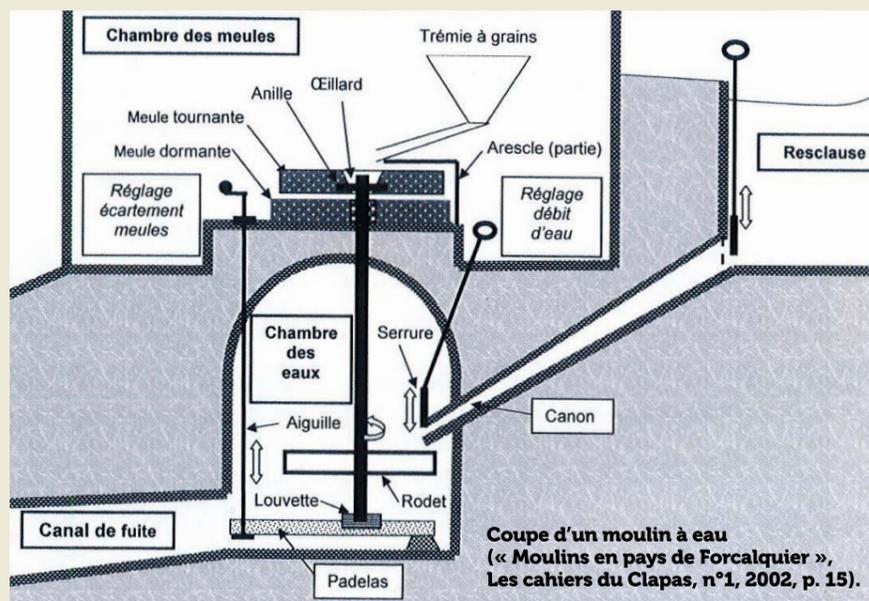
En 1914, est-ce une conséquence de la guerre qui éclate ? il n'y a plus d'activité de meunerie au Moulin de Sainte Magdeleine. Dès lors, la ruine des bâtiments va s'installer inexorablement.

### Les moulins à eau et à roue horizontale de Sainte-Magdeleine : un peu de technique.

Le cadastre napoléonien nous révèle l'organisation des lieux : le moulin à farine en haut (parcelle rose n°559) et le moulin à huile d'olive en bas (parcelle rose n°499). Ils sont tous les deux de type « à conduite forcée ». C'est-à-dire que l'eau du Sorbiou est acheminée grâce à un canal (ou béal) depuis la chute du Grand pré quelques kilomètres plus en amont.



Extrait du cadastre Napoléonien ; Esparron-de-Verdon « Section C de la Tuilière et la Souève »



Elle remplit une citerne (la resclause ou écluse, en parcelle bleue n°556)<sup>6</sup> puis s'écoule selon la demande par le canon (en pointillé sur le cadastre) dans la chambre des eaux voûtée, entraînant une roue horizontale en fonte (le rodet ou roudet) composée de cuillères. Cette roue, solidaire d'un axe en bois et métal (le bassègue), entraîne au-dessus d'elle dans la chambre des meules, la meule tournante, posée sur la meule dormante. Le réglage du débit d'eau ainsi que l'embrayage, le débrayage et l'écartement des meules sont commandés depuis la chambre des meules par un système de tringlerie (la serrure et l'aiguille). Depuis la resclause, chaque moulin possède son dispositif d'approvisionnement en eau qui, ainsi utilisée, repart au ruisseau par le canal de fuite situé en aval des installations.

Notons qu'un fragment de meule en rhyolite sert, en réemploi, de pierre d'appui à la petite fenêtre située à l'étage, et que d'autres sont enchâssés dans les murs du moulin à huile. Ce qui pourrait attester d'une activité de meunerie très ancienne à proximité.

Cet ensemble de bâtiments constitue l'unique vestige d'une activité millénaire sur la commune d'Esparron-Albiosc. Les autres moulins ont été ensevelis par les eaux du lac en 1967, déjà ruinés à l'époque, tel celui « du Sanglier » à la sortie des basses gorges, en rive gauche et en amont du pont du Verdon, ou encore le « moulin de Barade » en rive gauche (commune de Saint-Julien), en aval du Pont, après les falaises du Quartier et enfin, les « moulins du Sorbiou » en contrebas du port actuel.

Ce patrimoine industriel local mériterait des relevés, une étude approfondie... préalablement à une éventuelle restauration...

**Remerciements aux Archives de Digne pour leur accueil et à Bernard de Castellane, propriétaire des moulins pour nous avoir autorisé l'accès aux ruines ■**

4- Courrier mairie du 13 août 1887 « Bidre Casimir. Demande de secours orages » (archive GM).

5- Annuaire administratif et commercial (archives Départementales de Digne). On note qu'en 1901 il est fait mention d'un Bidre-Moulins à Gréoux.

6- Henri Amouric, « Les moulins de la Combe de Véroncle », Les Alpes de Lumière, 1996, p. 20-21.

## LES PLANTES DE NOS GRANDS-MÈRES : LA PRÊLE DES CHAMPS (*EQUISETUM ARVENSE*)

### Noms courants,

Queue de rat, queue de renard, queue de cheval.

Cette plante de la famille des Équisétacées est vivace grâce à son rhizome puissant. Elle ne fleurit pas et se reproduit par des spores comme les champignons, les fougères et les mousses. Ses tiges aériennes sont hautes de 20 à 60 cm.

Des tiges rougeâtres, nues, se terminant par un épi de spores de forme ovoïde apparaissent en mars-avril ; ces tiges fertiles laissent ensuite place à des tiges stériles, plus hautes, celles qui seront récoltées.

### Culture,

Aucune culture possible; seule la récolte de plantes sauvages permet de s'approvisionner. Les peuplements naturels de prêles des champs sont très dispersés.

Prêles des champs ou prêles des marais ? La polémique reste entière. Ceux qui prétendent que seule la prêle des champs serait efficace, n'hésitent pas à acheter de la prêle sèche en herboristerie pour leurs préparations, alors que la prêle ainsi vendue est un mélange des différentes espèces. La question reste donc ouverte...

### Propriétés,

Elle est insectifuge, dynamiseur de croissance (tonique !), fongicide en traitement préventif.

Les principes actifs sont divers alcaloïdes, l'acide nicotinique et la silice qui joue un rôle important (elle améliore la résistance des cultures aux maladies).

Les principes actifs sont un ensemble d'éléments organiques et minéraux : un glucoside, une matière colorante rouge, dans les feuilles de l'alcool méthylique,

des nitrates de potassium et de calcium, dans les poils urticants qui sont incrustés de silice, de l'acide formique.

### Emploi,

En décoction, faire bouillir 500 grammes de prêle sèche dans 5 litres d'eau pendant 1 heure, puis laisser infuser une nuit. Utiliser dilué à 20 %.

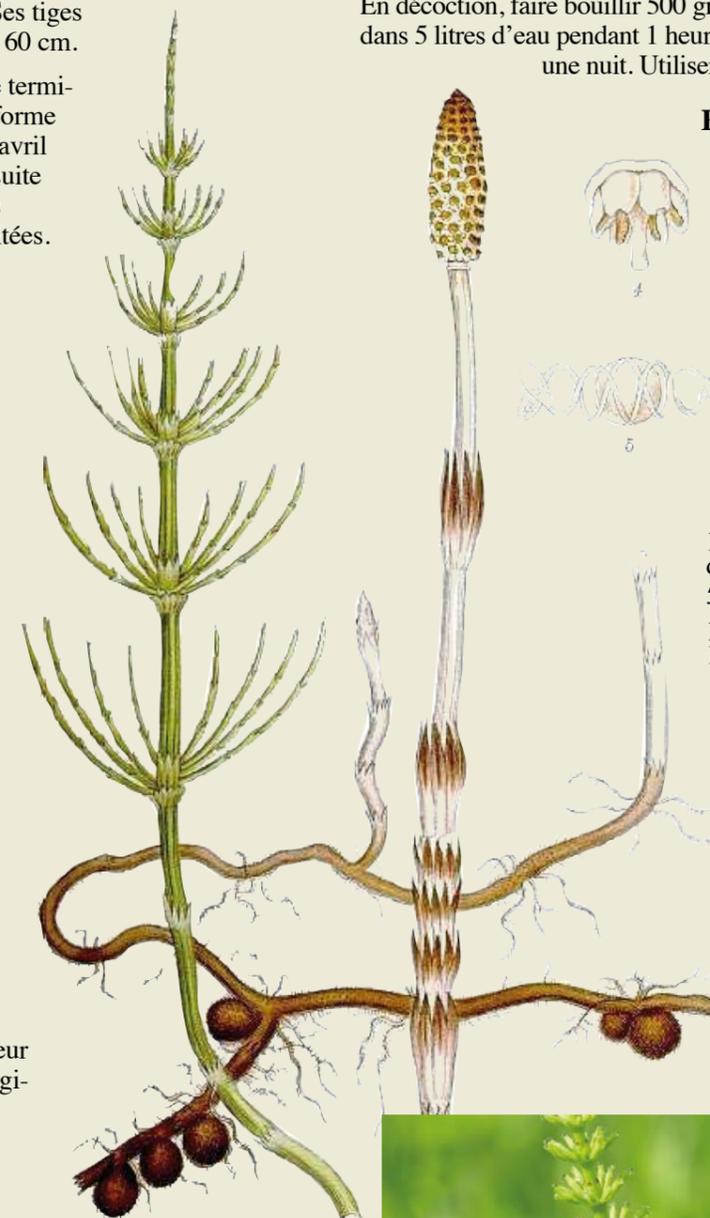
### En infusion,

(1 kg dans 10 litres d'eau, pendant 12 heures, dilué à 10 %) elle est insectifuge (pucerons, acariens, carpocapses) et parfois insecticide (certains pucerons).

### L'extrait fermenté,

(200 grammes de prêle sèche dans 10 litres d'eau) doit être dilué à 5 % pour l'utilisation en pulvérisation. Certains laissent infuser la prêle une journée avant de la faire fermenter pour exprimer le maximum de silice.

### Et maintenant à vos cultures !



## NUMÉROS UTILES

**POMPIERS** . . . . . Tél : 18 ou 112

**GENDARMES** . . . . . Tél : 17

**SAMU** . . . . . Tél : 15

**INFIRMIÈRE** . . . . . Tél : 06 99 85 53 16

**PHARMACIE DE GARDE** . . . . . Tél : 32 37

**CENTRE ANTIPOISON ET TOXICOVIGILANCE** . . . . .

. . . . . Tél : 04 91 75 25 25

**MAIRIE** . . . . . Tél : 04 92 77 12 23

Email : mairie@esparrondeverdon.fr

Site internet : www.esparrondeverdon.fr

Facebook : Esparrondeverdon

ouverte Les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h

et les mardis et jeudis de 14 h à 17 h

**SERVICE D'ASTREINTE** . . . . . Tél : 07 48 72 66 12

(en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

**CCAS** . . . . . Tél : 04 92 77 12 23

**LA POSTE**

Horaires : Ouverte du lundi au vendredi 9h15 à 12h

**OFFICE DU TOURISME** . . . . . Tél : 04 92 78 01 08

Email : greouxlesbains@tourisme-dlva.fr

**MÉDIATHÈQUE**

Salle polyvalente, petite salle au fond du couloir.

Horaires : tous les vendredis de 9h30 à 12h

**DLVA / EAU ET ASSAINISSEMENT** . . . . . Tél : 04 92 78 41 33

Email : regieeau@dlva.fr

**URGENCE EAU DLVA** . . . . . Tél : 06 86 31 32 55

**URGENCE ÉLECTRICITÉ** . . . . . Tél : 0 972 675 004

**FOURRIÈRE AUTOMOBILE** . . . . . Tél : 06 38 80 66 78

**DÉCHETTERIE (contact)** . . . . . Tél : 04 92 70 34 00

www.dlva.fr

**Horaires de la déchetterie de Quinson :**

Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30 - 11h45

et 13h45 - 17h30 / Jeudi : 13h45 - 17h30.

Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés.

**Horaires de la déchetterie de Gréoux-les-Bains :**

Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et

dimanche de 9h00 à 12h00. Tél. 04 92 78 01 71



Manon OUDNI et  
Sébastien BRUZZI,  
le 21/09/2024



Manon MOLTO et  
Dylan ARMENTANO  
le 12/04/2025 (à Mougins)

## ÉTAT CIVIL

### Décès :

Mme BOYER Roseline  
née ISOARD, le 09/01/2025

Mme ARENE Jeannine  
née BANA, le 26/01/2025

Mme BERNE Andrée  
née TARDIF, le 01/02/2025

M. JANVIER Bernard,  
le 28/02/2025

M. ARENE Marcel,  
le 21/03/2025

M. EISSEN François,  
le 03/04/2025

### Naissance :

Louis DAVOUST, le 16/11/2024

Janelle MERCINIER-ROUXEL,  
le 21/12/2024

Céleste BOYER-ROMAN,  
le 17/02/2025

### Arrivants :

M. Uriel MEYNARD  
et Mme Margot BONNIER.

## MENTIONS LÉGALES

**Direction de publication :** M. le Maire

**Responsable de la rédaction :** Laurent Guiou

**Rédaction et fabrication :**

Comité de rédaction du Petit Journal : Laurent GUIOU,  
Bertrand LOHSE, Guy MOMBEL, Philippe LECQ, Christiane  
MATHIOU, Jean Marc VIBERT, Vincent JAECKEL

**Crédits Photos :**

Esparron passion04 / Guy Mombel / Laurent Guiou

**Impression :** IDHP - La Brillanne

**Date de parution :** 20 Mai 2025 - Numéro 14

*Avec l'aimable participation des agents de la commune,  
des responsables des associations et des élus  
d'Esparron-de-Verdon et Albiosc.*